



Municipalité Egan-Sud

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné par la soussignée directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud qu'à la séance ordinaire du conseil municipal d'Egan-Sud du 6 février 2024, le conseil a adopté, par sa résolution no : 2024-02-R6264, le **RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO : 2024-029** décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2024

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;

Que ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Egan-Sud, ce 16 février 2024

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

RÈGLEMENT 2024-029

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Egan-Sud certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement no : 2024-029, le 16^e jour de février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour février 2024

Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière
Le 16 février 2024